



# Informations municipales

DÉCEMBRE 2019

N° 68



## LE MOT DU MAIRE

*Chers concitoyens,*

*Nous vivons, à nouveau, une fin d'année sous tension. Les conflits sociaux s'enchaînent et la grande majorité de Français qui subit les événements espère des réponses rapides et adaptées en cette veille de Noël.*

*Les fêtes de fin d'année permettent aux familles de se retrouver et oublier les difficultés quotidiennes. Cette parenthèse est nécessaire et souhaitée par et pour tous. Elle devrait même être partagée, même si ce n'est qu'un court moment, avec les personnes vivant seules.*

*La fraternité est source d'espoir et permet un meilleur vivre ensemble. Elle peut se conjuguer tout au long de l'année et les démarches individuelles, associatives ou communales sont indispensables pour améliorer notre existence dans la grande collectivité humaine. Cela peut être matériel, mais l'essentiel est ailleurs.*

*A « Waldo », les nombreux événements organisés par nos associations permettent les rencontres et vont dans ce sens. Le jardin communal, élaboré, aménagé par des bénévoles et inauguré dernièrement (cf. article) est un exemple de citoyenneté.*

*Merci à toutes ces énergies qui permettent ces entreprises collectives au service de tous et, j'aime à le répéter, merci à vous tous qui les soutenez.*

*Dans cet esprit de partage et de fraternité, au nom de l'équipe municipale,*

*Je vous souhaite un Joyeux Noël et vous présente mes meilleurs vœux de santé,  
de réussite et de paix pour l'année 2020.*

*Marc WINTZ*



Plus d'informations sur  
[www.waldolwisheim.fr](http://www.waldolwisheim.fr)



**Inscriptions scolaires  
rentrée 2020/2021**

**Les dates sont sur le  
site !**



Réalisation :  
Mairie de Waldolwisheim

Permanences :  
mardi 16h30 à 19h  
vendredi 17h à 19h30

☎ 03.88.70.20.24  
[waldo.mairie@wanadoo.fr](mailto:waldo.mairie@wanadoo.fr)

Site : [www.waldolwisheim.fr](http://www.waldolwisheim.fr)

Impression : Saverne Repro Couleurs

Dépôt légal 2019/12



### Inauguration du jardin communal

Dimanche 13 octobre, sous un soleil radieux, 80 personnes se sont retrouvées dans cet espace de jeux et de détente. L'inauguration, avec l'aide des enfants, s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Le déjeuner fut apprécié, ainsi que les jeux proposés lors de cette belle journée.

En 2020, cette journée de détente pourrait être reconduite sous la forme d'un « Pique-nique et jeux ».



### Concert de Noël de la Chorale

La Chorale Sainte-Cécile a donné un concert au profit de l'association Adèle de Glaubitz qui vient en aide aux enfants en difficultés sociales, aux personnes handicapées mentales et sensorielles (institut des aveugles de Still) et aux personnes âgées dépendantes.



Le répertoire très varié fut apprécié par l'assemblée venue nombreuse en ce dimanche de l'Avent. Neuf cent Euros ont pu être versés à l'association. Mille mercis aux généreux donateurs.



## NAISSANCES



**Noah Christophe Arsène STROH**

est né le 23 août 2019, au foyer de Kévin STROH et Marylène SCHMITT

**Emma KRANTZ**

est née le 28 septembre 2019, au foyer de Victor KRANTZ et Alexandra GOETZ



*Nos félicitations aux heureux parents*

## MARIAGE

**Caroline EBERHARDT et Jonathan HERREL** se sont unis le 14 septembre 2019



*Nos félicitations aux heureux époux*

## DÉCÈS



**Mme Sylvie BERNIER** est décédée le 27 août 2019 dans sa 51ème année.

*Nos sincères condoléances à la famille en deuil*

## GRANDS ANNIVERSAIRES

**90 ans** : Mme Jeanne GUTH née KNORR, le 14 septembre 1929

**87 ans** : Mme Odette TROESCH née VOGT, le 28 septembre 1932

**85 ans** : M. Charles EBERHARDT né le 13 octobre 1934

**83 ans** : M. Charles WENDLING né le 5 octobre 1936

**82 ans** : Mme Florence VOLLMAR née LORENTZ le 2 novembre 1937

**82 ans** : Mme Marlyse OCHS née KAPPS le 18 novembre 1937

**81 ans** : M. Maurice HAUSSER né le 26 août 1938

**80 ans** : M. BARTH Antoine né le 29 octobre 1939

**80 ans** : Mme Céline HEILMANN, née SCHNEIDER le 21 novembre 1939

*Nos félicitations aux heureux jubilaires*



**Le secrétariat de la mairie sera  
fermé durant les fêtes  
du 23 décembre 2019  
au 5 janvier 2020**



*Joyeux  
Anniversaire!*

## AGENDA

**Vendredi 20 décembre** : Marché de Noël (Commune)

**Jeudi 26 décembre** : Concert de Noël de l'Ensemble Vocal de Dettwiller (Eglise)

**Dimanche 12 janvier** : Présentation des vœux de la municipalité (Commune)

**Dimanche 16 février** : Sortie pédestre (Foyer Rural)

**Mercredi 19 février** : Collecte de sang à Waldolwisheim (Donneurs de sang)

**Samedi 7 mars** : Soirée moules-frites (FCW)

**Samedi 28 mars** : Soirée tartes flambées (Paroisse)

**Vendredi 17 avril** : Collecte de sang à Furchhausen (Donneurs de sang)

**Samedi 25 avril** : Soirée paëlla au club-house (FCW)

*Agenda!*

### Recensement militaire (ou "recensement citoyen")

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est en effet une démarche **obligatoire** et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire ...).

Les Français non recensés dans les délais légaux pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. Ils ne seront toutefois pas prioritaires pour participer au JDC.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

### Cette démarche est indispensable et vous donne des droits.

Le recensement vous permettra d'être inscrit automatiquement par la mairie sur les listes électorales à 18 ans, de vous inscrire aux examens scolaires et au permis de conduire, **alors n'attendez pas.**

Pour plus d'informations : [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)



### Inscription sur les listes électorales

Comme vous le savez, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

#### CE QUI CHANGE pour cette élection :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les municipales 2020, **il sera donc possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). Il n'y aura donc pas de permanence exceptionnelle le mardi 31 décembre 2019.



- Chaque citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale par internet à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne est généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)



## Communauté de Communes du Pays de Saverne



### Le mot du Président

#### *Persévérer dans nos efforts !*

En complément de notre magazine d'information diffusé en septembre dernier et afin de vous faire suivre l'évolution de la vie de notre collectivité, vous trouverez dans les pages suivantes des sujets qui font l'actualité de notre quotidien.

Nous poursuivons, en effet, notre volonté d'expliquer nos réalisations et de dire « comment nous fonctionnons ». Que ce soit au siège, dans la Maison des Services du Pays de Saverne ou dans les structures d'accueil de la Petite Enfance et de l'Enfance ainsi qu'au centre nautique l'Océanide, il existe une réelle et nécessaire interaction entre tous les services. Vous avez toute légitimité à connaître leur action. Pour ce faire, le site internet en est le meilleur support ; il est régulièrement mis à jour afin de coller à l'actualité.

Trois années de travail en équipe se termineront dans quelques mois avec les élections municipales de mars 2020. Ce « demi mandat » a été dense en termes de travail. Il s'agissait à la fois de poursuivre les actions engagées et d'impulser une nouvelle dynamique.

La composition du « paysage politique » territorial sera donc à nouveau modifiée prochainement, certains maires n'étant plus candidats et de nouvelles listes seront soumises au choix des électeurs. Ce cycle institutionnel est la garantie d'un fonctionnement démocratique de notre société.

Je suis cependant convaincu de l'importance de la continuité de l'action publique, de sa cohérence et de sa clarté. L'économie reste la clef de la vitalité de nos bassins de vie, elle a besoin d'actions structurantes, de liens de proximité avec les entreprises. Il faut ainsi construire dans la durée et persévérer dans les efforts portés par tous les acteurs locaux.

Le projet d'extension de la zone commerciale de Marmoutier dont les travaux vont démarrer prochainement ou encore le déploiement du haut débit sont des exemples de ces projets structurants, portés étape par étape mais toujours dans le respect du but initial.

J'aimerais tout particulièrement qu'il en aille de même dans le cadre du développement de l'entreprise Kuhn installée à la Faisanderie en 2008, qui projette son extension sur un foncier d'environ 30 hectares. Il s'agit actuellement du projet industriel majeur à l'échelle de la Région Grand Est. Localement il trace l'avenir économique de notre territoire car l'entreprise se projette à l'horizon 2045 ! Des démarches sont en cours avec les Communes et l'Etat afin de contribuer à apporter des réponses aux problématiques de compensations écologiques car il est légitime d'évaluer les impacts d'un développement de cette ampleur.

Mais ne pas trouver de solutions et renoncer à la création de centaines d'emplois directement liés à l'industrie et au monde agricole serait un échec collectif. Ce sont ces projets structurants qui pérenniseront l'attractivité économique du territoire et permettront d'aborder l'avenir avec plus de sérénité.

En cette période de fin d'année, à la fois festive et pleine d'interrogations quant au futur, il n'est pas inutile d'en appeler à plus de solidarité et de compréhension entre les humains, cette « empathie » étant souvent le ciment de la réussite des projets les plus ambitieux !

Je vous adresse, Mesdames, Messieurs, chers habitants de notre territoire, mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour la nouvelle année.

*Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Saverne, Dominique Muller*

## Un PCAET

### *De quoi s'agit-il ?*

L'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territoriale a été rendu obligatoire par la loi de transition énergétique pour la croissance verte LTECV (article L.229-26 du code de l'environnement), pour tous les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 20.000 habitants.



La CC du Pays de Saverne collabore avec les autres collectivités à l'échelle du Pays de Saverne Plaine et Plateau afin de se doter de ce programme d'actions destiné à lutter localement contre le réchauffement climatique et contribuer à l'accord de Paris de 2015 sur le climat, accord qui vise à contenir le réchauffement de la planète sous les 2°.

Le PCAET se veut un outil de coordination de la stratégie de transition énergétique du territoire, il aborde notamment les sujets suivants :

- Qualité de l'air
- Adaptation au changement climatique
- Potentiel de séquestration du CO2
- Sobriété énergétique
- Optimisation des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
- Développement des réseaux de chaleur et de froid
- Réduction des Gaz à Effet de Serre
- Développement des possibilités de stockage des énergies
- Développement des énergies renouvelables

Coordonné par le PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau et mis en œuvre par les collectivités territoriales (Communautés de communes du Pays de Saverne, Hanau-La Petite Pierre et de l'Alsace Bossue), il se décline en actions (y compris communication, sensibilisation et animation), inscrites dans le temps, portées par un responsable, définissant un objectif et précisant les moyens à mettre en œuvre pour l'atteindre.

### *Et concrètement ? Sur notre territoire ?*

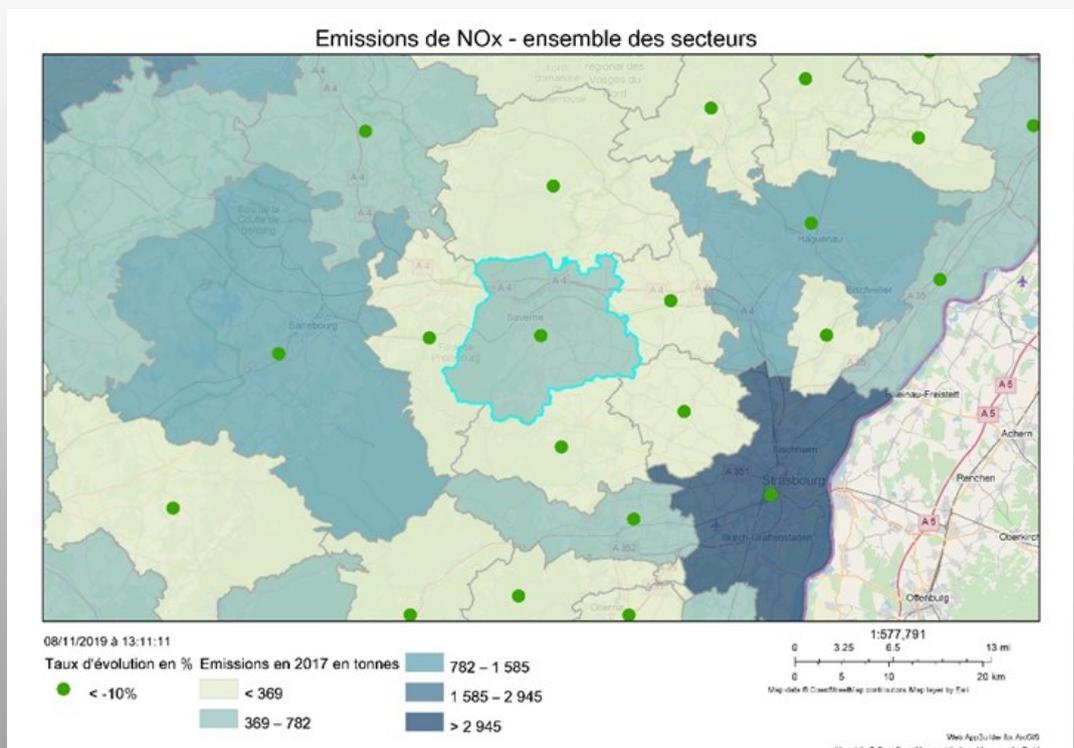
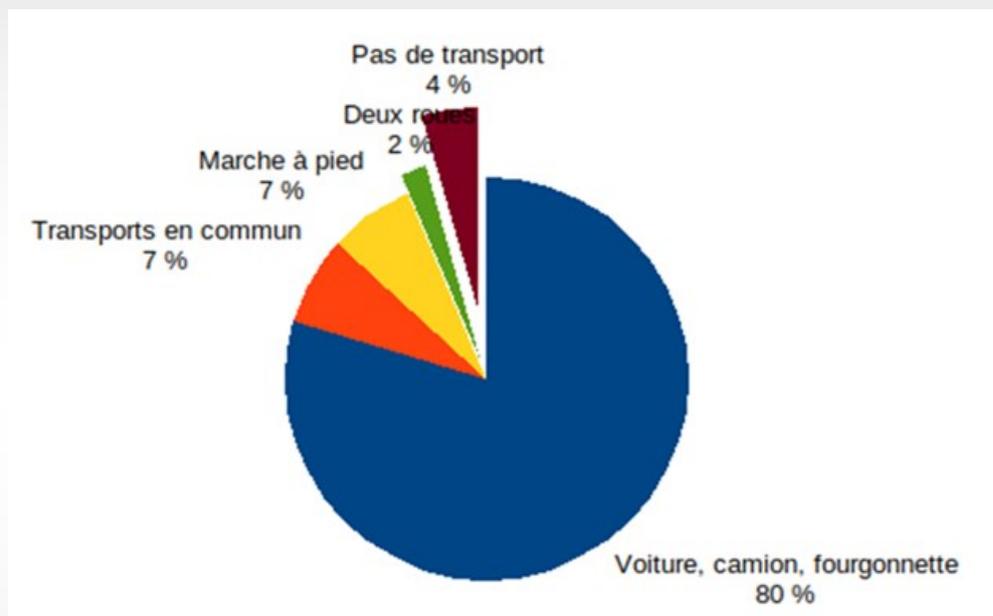
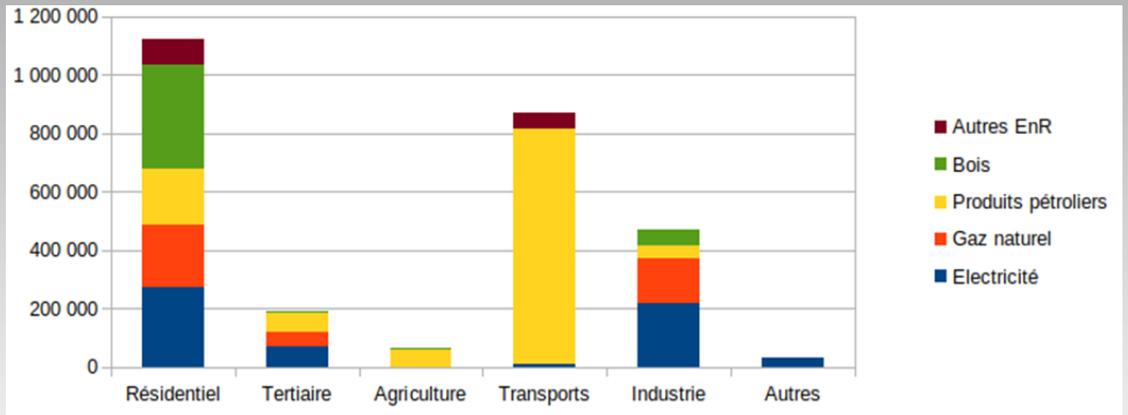
Le diagnostic a été mené par les bureaux d'études CLIMAT MUNDI – Objectif Carbone missionnés par le PETR ; il a permis de mettre en évidence des premiers axes stratégiques d'interventions. L'objectif global serait de réduire de 45 % les émissions de CO2 d'ici 2030 pour arriver à 0 émission en 2050. Ceci implique notamment de réduire massivement la dépendance au pétrole dans la consommation d'énergie liée aux transports, aux déplacements, et au chauffage des habitations. Les principaux leviers d'actions sont la production d'énergies renouvelables, l'évolution des transports et des véhicules, l'amélioration des performances thermiques des constructions... Ceci suppose des évolutions significatives de nos modes de vie, des modèles d'aménagement et d'urbanisme. Autant de défis qui sont également l'occasion de relocaliser l'économie liée à la production d'énergie, de préserver notre environnement et de faire évoluer les pratiques agricoles.

Voici quelques données, permettant de mieux saisir la situation climatique du territoire du Pays de Saverne et du territoire du PETR (CC du Pays de Saverne, Hanau-La Petite Pierre et de l'Alsace Bossue).

*G. LUX, cheffe de service Aménagement, Tourisme & Environnement*

# INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

Répartition des consommations d'énergie finale par secteur et par énergie en MWh d'énergie finale  
(Source : Atmo 2016, distributeurs d'énergie 2017, Objectif Carbone)



## Arbres fruitiers Haute-tige

*La Communauté de Communes vous aide à l'achat*

Engagée depuis 2013 dans l'aide à l'acquisition d'arbres fruitiers haute-tige, la Communauté de Communes du Pays de Saverne poursuit son action avec une nouvelle vague de subventions. L'objectif est de préserver nos vergers et nos paysages, tout en favorisant la bio - diversité de notre environnement.

La première édition, engagée entre septembre et octobre 2019, s'est récemment clôturée avec succès, avec plus de 50 demandes pour près de 255 arbres commandés.

L'édition 2020 démarrera dès le mois de mars, pour s'achever à l'automne ; en veillant néanmoins à respecter les périodes de plantation.

Pour toute précision, le dossier de demande d'aide est consultable et téléchargeable sur le site de la CCPS : <https://www.cc-paysdesaverne.fr/environnement/>

*G. LUX, cheffe de service Aménagement, Tourisme & Environnement*

**Vous souhaitez planter un arbre fruitier haute-tige ?**

**PARTICULIERS, ASSOCIATIONS, COMMUNES,**

**La Communauté de Communes du Pays de Saverne vous accompagne financièrement à hauteur de 50%**

**Dossier de demande d'aide et Contacts :**  
[www.cc-paysdesaverne.fr/environnement/](http://www.cc-paysdesaverne.fr/environnement/) • 03.88.71.12.29

**Pays de Saverne**  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

*Ensemble, contribuons à entretenir la biodiversité de notre territoire.*

## Et vous, où aimeriez-vous recharger votre véhicule électrique ?

Prenez quelques minutes pour nous indiquer les emplacements pour recharger votre véhicule électrique qui vous simplifieraient la vie.

**1. Vous repérez rapidement les bornes de recharge autour de vous**



**2. Vous proposez les emplacements où vous souhaiteriez en voir de nouvelles.**

**3. Vous êtes notifié dès qu'une nouvelle borne de charge est installée !**



Rendez-vous sur [mobilite-electrique.es.fr](http://mobilite-electrique.es.fr)



*L'énergie est notre avenir, économisons-la !*

## Mobilité responsable

*Etude d'implantation de bornes électriques*

Amorcée avec l'élaboration du Plan Vélo, la démarche de la Communauté de Communes du Pays de Saverne en faveur des mobilités se poursuit, notamment avec le projet d'implantation de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le territoire.

Afin de valider les implantations présentes et de faire apparaître d'éventuelles autres implantations, l'ES met à disposition de la CCPS son application « [mobilite-electrique.es.fr](http://mobilite-electrique.es.fr) »

Vous disposez d'un véhicule électrique ou prévoyez d'en acquérir un ? N'hésitez pas à vous connecter et nous faire part de vos propositions d'implantation de bornes de recharge !

*G. LUX, cheffe de service Aménagement, Tourisme & Environnement*